

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

22 janvier 2019



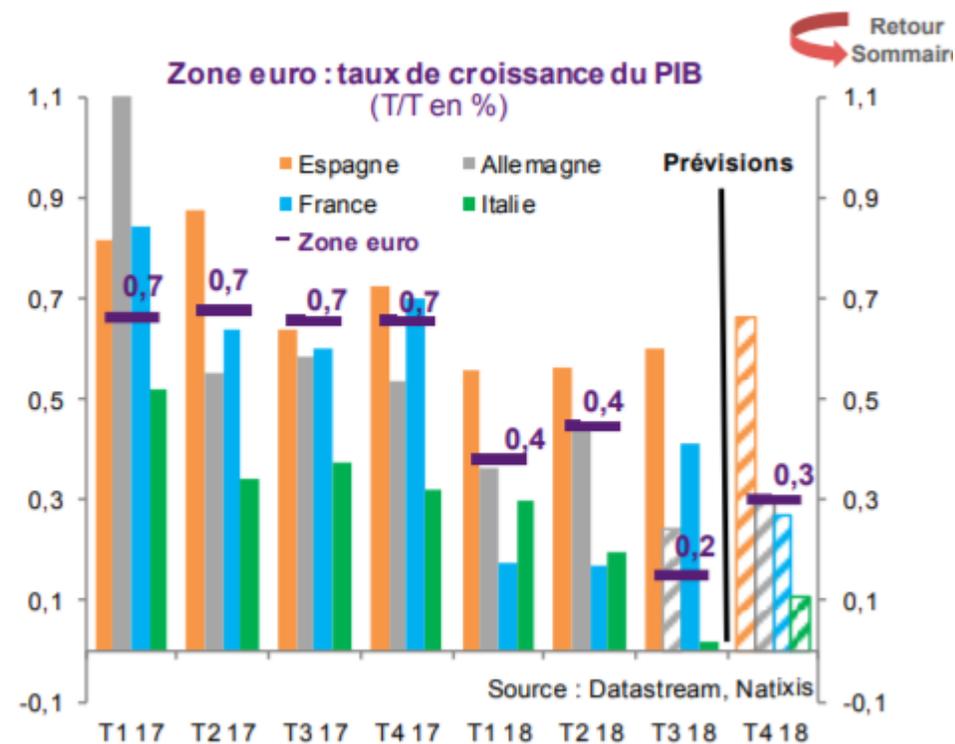


Le contexte général : situation économique et sociale

Zone euro en 2018 : la dynamique ralentit

Après une nette embellie en 2017 avec un taux de croissance trimestriel stable à 0,7 % T/T, la croissance de la zone euro s'est considérablement affaiblie en 2018. Suite à deux premiers trimestres de ralentissement (0,4 T/T), la croissance a davantage chuté au T3 atteignant tout juste 0,2 T/T. Parmi les quatre grands pays de la zone euro, l'Espagne (0,6 % T/T) demeure en tête. Elle a été rejointe au T3 par la France (0,4 % T/T). En revanche, la croissance a calé en Italie tandis qu'elle a vraisemblablement connu un ralentissement en Allemagne.

Depuis le début de l'année, les indicateurs avancés se sont retournés. Demeurant dans la zone d'expansion, ils annonçaient un ralentissement progressif de l'activité, pointant notamment le recul des nouvelles commandes à l'export. La croissance semble donc progressivement fragilisée par une plus faible contribution des échanges commerciaux, sous l'effet d'un affaiblissement du commerce mondial. L'environnement international se révèle moins porteur notamment en raison de la remontée des prix du pétrole, des tensions commerciales et géopolitiques entre la Chine et les Etats-Unis, des difficultés des pays émergents. Cela est également le cas au sein même de l'Europe en raison du Brexit et du récent rejet du budget italien en octobre dernier.



Selon nos prévisions, la croissance de la zone euro devrait donc ralentir de 2,5 % en 2017 à 1,9 % en 2018 puis à 1,3 % en 2019.

Référence : Support à la préparation des DOB
Caisse d'épargne

Accusé de réception en préfecture
045-214501421-20190122-DE-001-2019-DE
Date de télétransmission : 25/01/2019
Date de réception préfecture : 25/01/2019

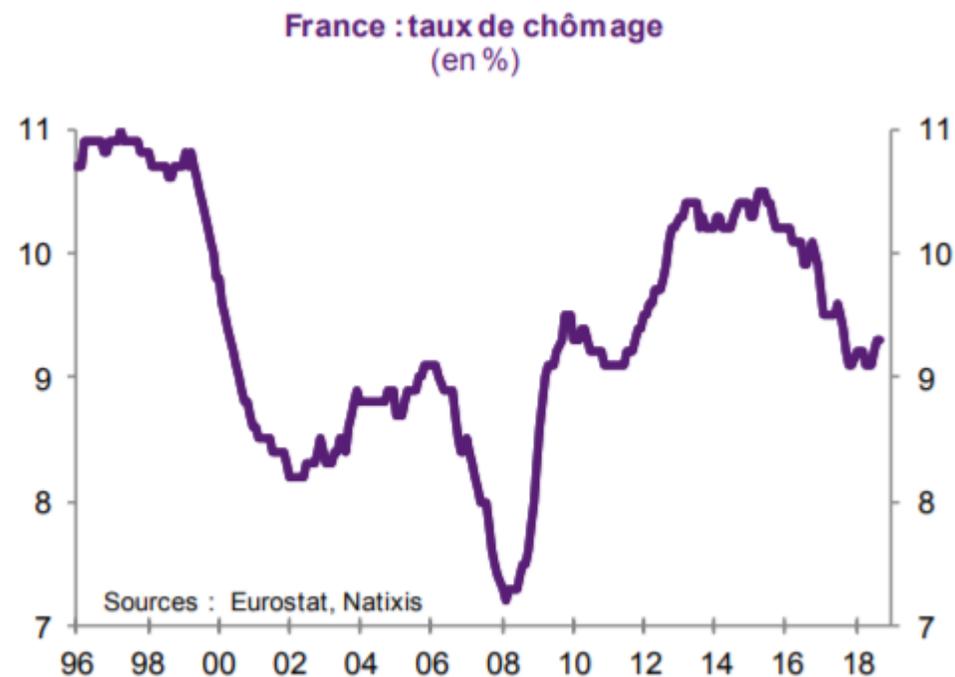
France : la croissance faiblit en 2018

Après un rythme de croissance particulièrement dynamique en 2017, la croissance française a fortement ralenti au premier semestre 2018, atteignant tout juste + 0,2 % T/T par trimestre. Le troisième trimestre a cependant été marqué par un léger rebond (+ 0,4 % T/T), laissant présager 1,6 % de croissance en moyenne en 2018, soit un niveau encore supérieur à la croissance potentielle. Dans un contexte international tendu, la croissance devrait ralentir légèrement à 0,3 % au T4. L'affaiblissement attendu de la consommation privée par contrecoup, après la période de promotions des véhicules neufs cet été, devrait en effet être en partie contenu grâce aux mesures fiscales favorables aux ménages, entrant progressivement en application à compter d'octobre.

La baisse du chômage constitue toujours un véritable enjeu, car elle conditionne la prudence des ménages notamment en matière d'épargne. Selon Eurostat, après avoir atteint un pic mi-2015 à 10,6 %, le taux de chômage a progressivement diminué pour rejoindre fin 2017 9,1 %, son niveau structurel selon les estimations de la Commission européenne. Cette baisse a été soutenue par des réformes structurelles favorables à la création d'emplois (crédit d'impôt CICE, pacte de responsabilité et de solidarité). Depuis 2018 la tendance à la baisse semble s'être enrayée, pénalisée par le ralentissement de la croissance et la réduction des emplois aidés. Au T3 le chômage est reparti à la hausse et s'élève à 9,3 % depuis août.

France : maintien de bonnes conditions de crédits

Les conditions d'octroi de crédit demeurent accommodantes tant pour les entreprises que pour les ménages. Ces derniers bénéficient de taux d'intérêt des crédits au logement qui sont repartis à la baisse depuis février, atteignant 1,53 % en octobre, à peine plus élevés que le minimum de 1,5 % observé en décembre 2016.



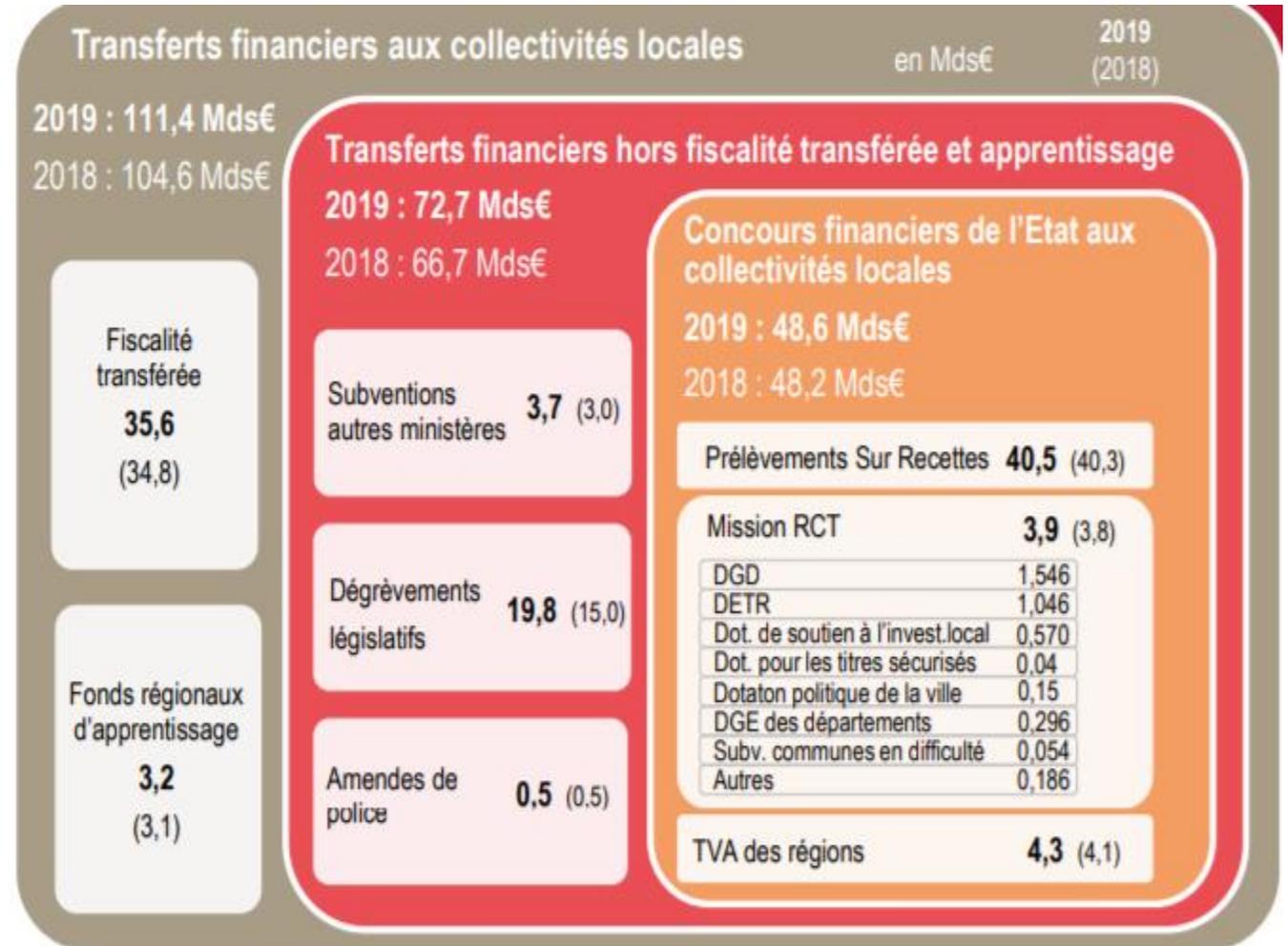
6 Principales mesures relatives aux collectivités locales

Des transferts financiers de l'Etat aux collectivités en hausse dans le PLF 2019

Ils incluent la totalité des concours financiers de l'Etat majorés des subventions des autres ministères, des contreparties des dégrèvements législatifs, du produit des amendes de police de la circulation et des radars ainsi que la fiscalité transférée et le financement des fonds régionaux d'apprentissage.

Ils atteignent 111,4 milliards € dans le PLF 2019 à périmètre courant. Cette hausse de 6,5 % par rapport à la LFI 2018 tient principalement à la 2ème vague du dégrèvement progressif de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages les plus modestes (+ 4,8 milliards €).

Le dynamisme de ces transferts financiers depuis plusieurs années est dû à la croissance continue des dégrèvements et de la fiscalité transférée, dont l'évolution est liée aux réformes législatives successives.



un niveau de DGF stabilisé en 2019

Le niveau global de la DGF fixé à **26,9** milliards € en 2019 est maintenu par le Gouvernement à son niveau 2018, comme promis en contrepartie du dispositif de contractualisation.

Les compensations d'exonérations de fiscalité locale progressent puisque certaines mesures décidées en 2018 montent en charge (par exemple, l'exonération de cotisation foncière des entreprises (CFE) pour les entreprises réalisant un très faible chiffre d'affaires).

La hausse du FCTVA (+ 0,7 %) s'explique par le regain d'investissement.

Mesures de soutien à l'investissement local

Les dotations d'investissement allouées aux communes et EPCI s'élèvent à **1,8** milliards € dans le PLF 2019. Les départements bénéficient quant à eux de 212 millions €.

Dotations d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Elle reste inchangée à **1 046** millions € en 2019.

Quand la dotation est accordée dans le cadre d'un contrat passé entre l'Etat et la collectivité, les maîtres d'ouvrage désignés par le contrat peuvent maintenant être bénéficiaires de la subvention.

Dotations de soutien à l'investissement local (DSIL)

Elle s'élève à **570** millions € pour 2019, contre 615 millions € dans la LFI 2018. Le PLF ajuste également le millésime de la population à prendre en compte pour la répartition des montants alloués à chacune des collectivités.



Les budgets communaux



Réalisé 2018

Recettes de fonctionnement

▶ Les résultats des recettes sont estimatifs

▶ Résultat total:

▶ 2017: 3 199 308,15 €

▶ 2018 : 3 245 651,14 €

Soit une augmentation de 1,45 %.

▶ Dont : impôts et taxes

▶ 2017: 1 418 468,73 €

▶ 2018 : 1 455 885,41 €

Soit une augmentation de 2,63 %.

▶ Dont : Dotations, subventions et participations

▶ 2017: 1 265 322,72 €

▶ 2018 : 1 233 56,61 €

Soit une diminution de 2,54 %.

Les recettes stagnent dans l'ensemble (+1,45 %) avec une diminution des dotations, subventions et participations (-2,54 %).

Dépenses de fonctionnement

▶ **Dépenses totales:**

2017: 3 021 292,38€

▶ 2018 : 3 211 923,26 €

Soit une augmentation de 6,28 %

▶ **011- Dépenses à caractère général:**

▶ 2017: 1 023 788,54 € (Intégration des réhabilitations en fonctionnement)

▶ 2018: 1 124 025,12 € (intégration des réhabilitations en fonctionnement)

Soit une augmentation de 9,79 %

▶ **012- Charges de personnel**

2017: 1 377 448,61 € (fin des dossiers CLM et CLD, pas d'ouverture piscine)

▶ 2018: 1 563 749,36 € (Les dépenses de personnel en 2018 intègrent l'impact des travaux de réfection des divers bâtiments de la commune)

Soit une augmentation de 13,52 %

Un exercice 2018 qui a vu les dépenses de fonctionnement augmenter de plus de 6,28 %.

Résultat estimé de l'exercice

- ▶ Total des dépenses de fonctionnement
- ▶ 3 211 923,26 €

- ▶ Total des recettes de fonctionnement :
- ▶ 3 245 651,14 €

- ▶ Résultat de l'exercice :
- ▶ 33 727,88 €

Pour mémoire, le résultat 2017 était de + 178 015,77 €.

Une situation 2018 qui marque une dégradation sensible du résultat de fonctionnement par rapport à 2017. Cette situation implique de revoir le fonctionnement pour retrouver des marges permettant de créer des possibilités d'investissement.

Résultat estimé de l'exercice en assainissement

▶ Total des dépenses de fonctionnement

▶ 2017 : 135 858,51 €

▶ 2018 : 131 398,50 € soit - 4 460,01 € : -3,28 %

▶ Total des recettes de fonctionnement :

▶ 2017 : 319 038,37 €

▶ 2018 : 364 178,40 € soit + 45 140,03 € : + 14,15 %

Les dépenses de fonctionnement diminuent légèrement alors que les recettes augmentent très sensiblement.

Résultat de l'exercice : 232 779,90 €

▶ Total des dépenses d'investissement

▶ 2017 : 235 006,72 €

▶ 2018 : 1 240 323,45 € soit + 987 316 € : + 390,23 %

▶ Total des recettes d'investissement :

▶ 2017 : 680 258,03 €

▶ 2018 : 560 380,72 € soit - 119 877,37 € : - 17,62 %

Pour ce qui est de l'investissement, on constate une progression très importante mais attendue des dépenses, et une baisse des recettes.

Cette situation est cohérente avec les travaux engagés et la baisse de la trésorerie. Elle justifie l'emprunt de 750 000 € pour réaliser l'ensemble des travaux.

Résultat estimé de l'exercice pour le budget eau

▶ Total des dépenses de fonctionnement

▶ 2017 : 28 854,24 €

▶ 2018 : 28 299,89 € soit - 554,35 € : -1,95 %

▶ Total des recettes de fonctionnement :

▶ 2017 : 403 047,18 €

▶ 2018 : 440 653,77 € soit + 37 606,59 € : + 9,33 %

Résultat estimé de l'exercice : 412 353,88 €

▶ Total des dépenses d'investissement

▶ 2017 : 5 403,53 €

▶ 2018 : 5 403,54 €

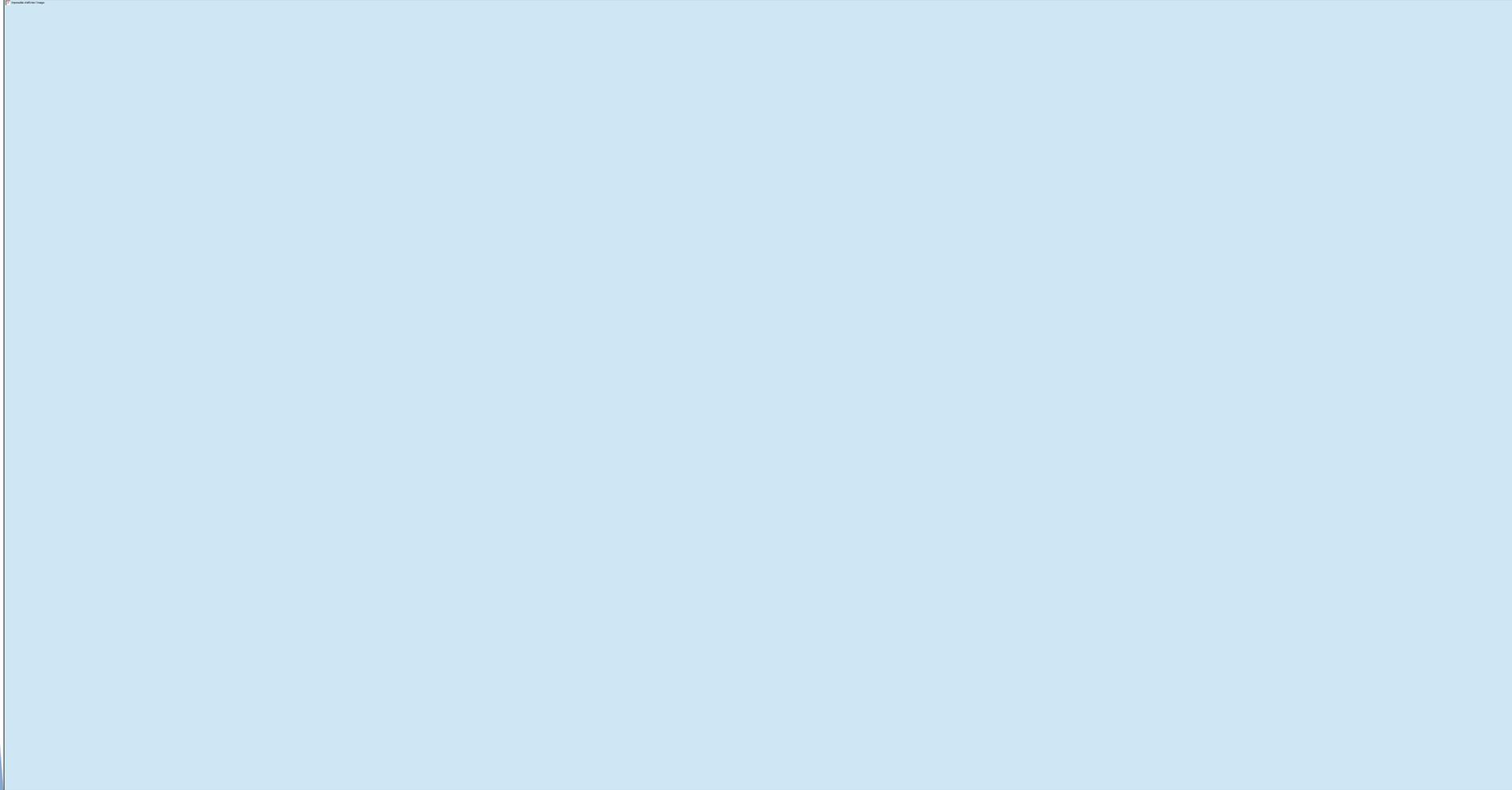
▶ Total des recettes d'investissement :

▶ 2017 : 171 746,79 €

▶ 2018 : 194 643,15 € soit + 22 896,36 € : + 13,33 %

▶ Le budget eau intègre sans problème les travaux de la route de Donnery ainsi que ceux des travaux d'assainissement qui lui sont affectés.

15 Point sur les Inondations



Accusé de réception en préfecture
045-214501421-20190122-DE-001-2019-DE
Date de télétransmission : 25/01/2019
Date de réception préfecture : 25/01/2019

Subventions restant à percevoir

- ▶ Réhabilitation de la piscine
 - ▶ DETR Etat : 53 393 €
 - ▶ Conseil Départemental : 92 000 €
- ▶ Extension des services techniques
 - ▶ DETR : 29 160 €
- ▶ Extension du réseau d'eau et d'assainissement sur la route de DONNERY
 - ▶ DETR : 100 000 €
- ▶ Eglise
 - ▶ Conseil Départemental : 66 145 €
 - ▶ DRAC : En cours

Principaux Projets réalisés 2018

Commission JASAS

- ▶ Classes numériques et VPI: 2 309,50 €
- ▶ Aménagement de la cour de l'école maternelle, achat de jeux, de vélos etc.. : 72 075,54 €
- ▶ Accès visiophone : 4 512,41€
- ▶ Fresque murale : 8 232,27 €
- ▶ Vidéoprojecteur et tableau école élémentaire : 2 847,39 €

Commission Fêtes et cérémonies Associations Communication

- ▶ Panneau lumineux : 10 020 €
- ▶ Mobilier bibliothèque : 451,45 €

Principaux Projets réalisés 2018

Commission Cadre de vie

- ▶ Réhabilitation de la piscine : 502 499,75 €
- ▶ Extension du Centre Technique Municipal et de la salle des fêtes : 162 823,29 €
- ▶ CTA du restaurant scolaire : 255 565,,16 €
- ▶ Mise aux normes de l'école élémentaire : 200 762,20 €
- ▶ Vidéoprotection : 89 324,23 €
- ▶ Eaux pluviales : 46 423,42 €
- ▶ Signalétique : 2 766,20 €

Obtenu DETR
2017: 29 160€

Commission Finances Développement économique Santé Logements

- ▶ Achat du cabinet médical: 176 000€
- ▶ Travaux dans la boulangerie: 31 275,69 €

- ▶ Clôture venelle de la hotte : 12 472,97 €
- ▶ Achat d'un terrain prairie du bourg : 2 900 €

Principaux Projets réalisés 2018

Services techniques

- ▶ Irrigation terrain de foot +
réhabilitation des vestiaires : 47 743,35
€
- ▶ Matériel (nettoyeur HP, échelle,
tronçonneuse thermique, scie
électrique ... : 8 292,82 €
- ▶ Plaque zéro pesticide : 4 095,60 €
- ▶ Bancs extérieurs piscine: 1 300,58 €
- ▶ Aménagement sécurité : 11 044,31€
- ▶ Mobilier salle des fêtes : 8 474,04 €

Service administratif

- ▶ Automatisation du portail: 5 913€
- ▶ Reprise de concessions échues et
agrandissement du columbarium : 16
388,20 €
- ▶ Changement de serveur et logiciel :
27 522,27 €
- ▶ Aménagement bureau + mobilier : 6
950 ,82 €
- ▶ Vidéoprojecteur : 546 €

Principaux Projets réalisés 2018

Service Famille Jeunesse

- ▶ Equipements maison des Loges (pare-ballons, mobilier ...):
14 268,34 €
- ▶ Equipements restaurant scolaire:
4 079,82 €
- ▶ Mobilier maison des jeunes : 2 709,15 €

Service Police municipale

- ▶ Aménagement du bureau : 2 230,07 €
- ▶ Caméra individuelle : 468,59 €

Principaux Projets toujours en cours

Commission Cadre de vie

Commission Finances Développement économique Santé Logements

- ▶ Eglise 2017-2019: 524 943,83 €
- ▶ Travaux d'assainissement suite aux inondations 2017-2019: 638 961,07 €
- ▶ Travaux d'extension des réseaux route de Donnery: 609 691€
- ▶ Etude aménagement quartier Bourassières: 25 000€

Eligible
DETR
DRAC

Total des projets engagés

- ▶ Budget principal: 2 124 991 € de travaux réalisés. Des travaux prévus en 2016 reportés et réalisés en 2018 et 6 298,98 € de subventions reçues à ce jour.
- ▶ Budget assainissement: 1 164 127 € pour la totalité des travaux réalisés et en cours.

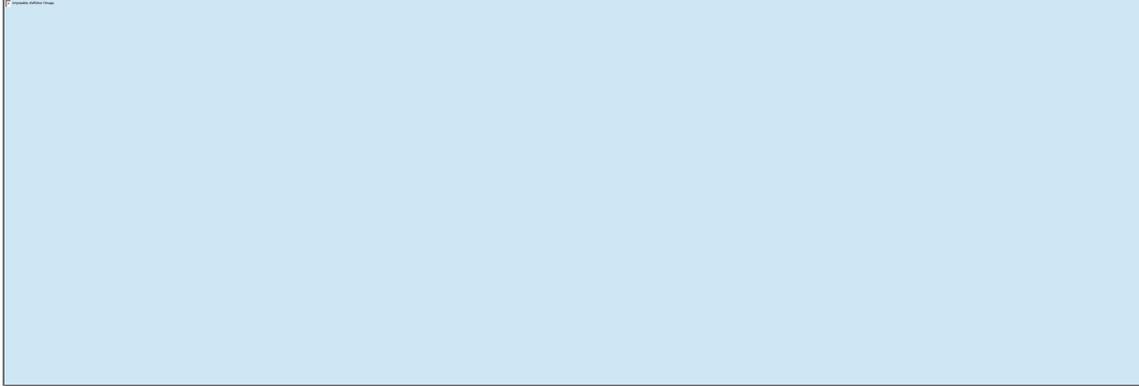


Perspectives 2019

BUDGETS 2019

- ▶ La trésorerie de Châteauneuf sur Loire ne pourra pas valider le résultat anticipé de la commune pour février. Le budget 2019 sera voté sans la reprise des résultats. Les budgets des services de l'eau et de l'assainissement devraient être votés avec la reprise des résultats anticipés.
- ▶ Les résultats 2018 de la commune seront repris après le vote du compte administratif et du compte de gestion, en mai ou juin 2019.
- ▶ Le budget 2019 est le dernier budget que la municipalité actuelle aura à exécuter dans sa totalité.

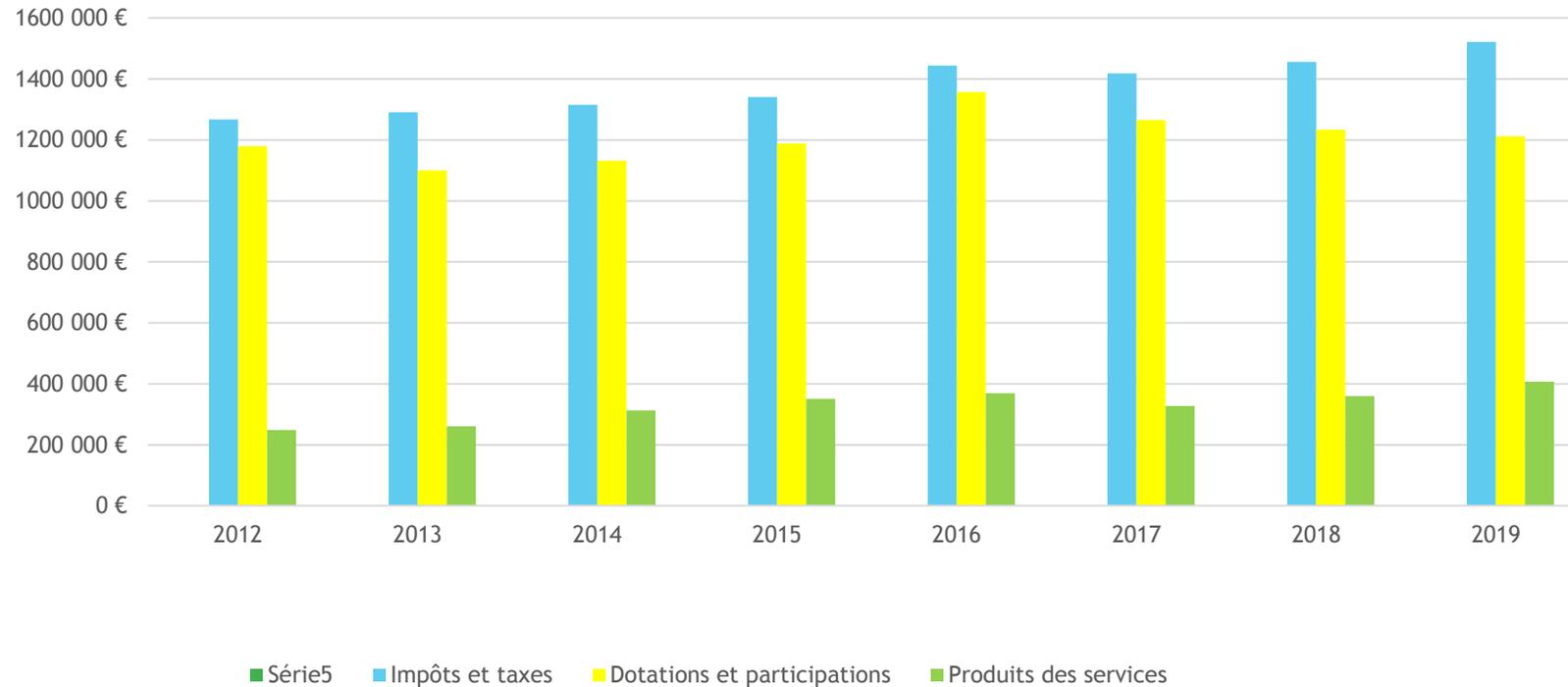
Réflexion sur la fiscalité locale



Le budget 2019 ne prévoit pas d'augmentation des taux.

Evolution des principales recettes

Evolution des chapitres 70, 73 et 74



Recettes de fonctionnement

- ▶ **Total général de recettes nettes de fonctionnement 2019 : 3 331 735 €**
 - ▶ **Dont en 73 Impôts et taxes : 1 521 367 €**
 - ▶ **Dont en 74 Dotations, subventions et participations : 1 211 703 €**
 - ▶ **Dont en 70 Produits des services : 406 795 €**
- ▶ **Comme chaque année, l'exercice de proposition budgétaire est très difficile en ce qui concerne l'évaluation des recettes car à ce jour, nous ne connaissons pas l'impact réel des implantations des nouvelles entreprises sur la zone d'activité. L'exercice est encore plus difficile cette année, par la méconnaissance actuelle de l'effet du mécanisme de la « réforme de la taxe d'habitation ».**

Dépenses de fonctionnement

▶ Le budget 2019 sera plus difficile à exécuter car pour retrouver des capacités d'investissement provenant de nos fonds propres, il faut dégager des marges de manœuvre en fonctionnement d'où la proposition d'un plan d'économie qui portera sur :

.La réduction des dépenses à caractère général

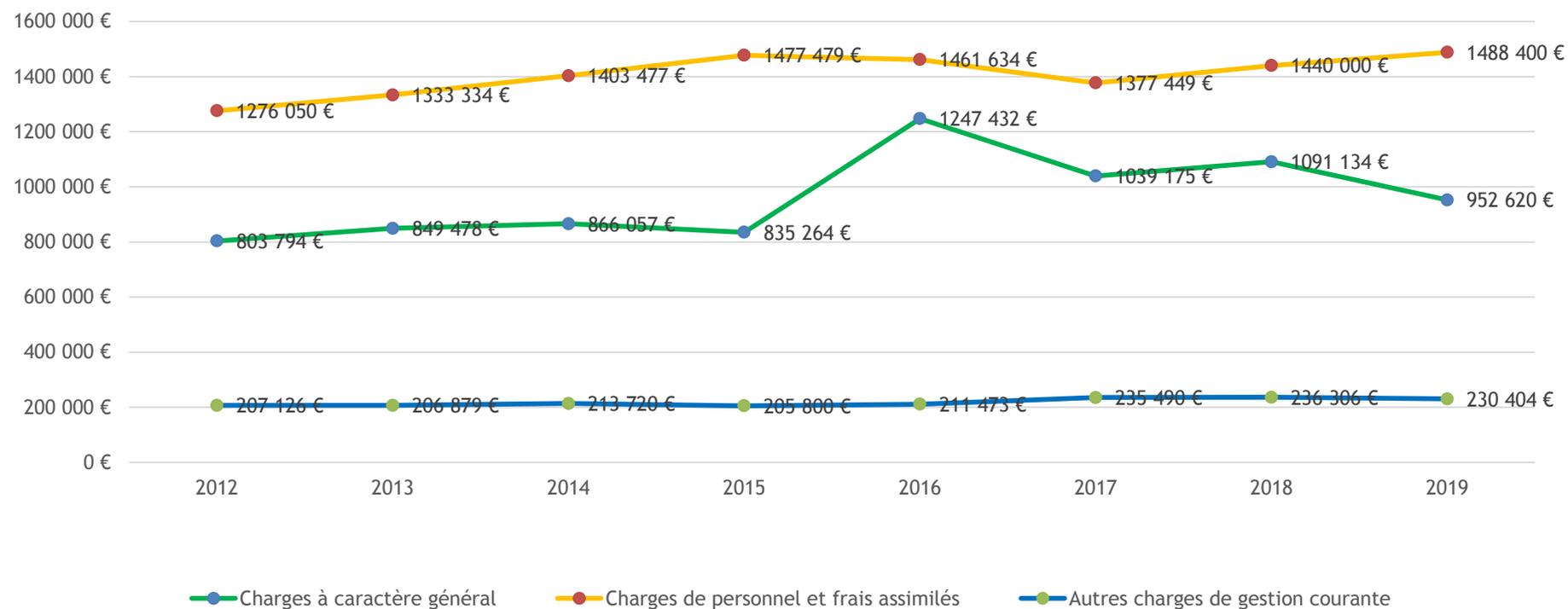
.La réduction des dépenses de personnel : non remplacement de certains départs, pas de remplacement cet été et ouverture de la piscine limitée aux mois de juillet et août.

▶ Dépenses nettes totales : 2019 : 3 331 735 €	2018 : 3 211 923 €
▶ 011- Dépenses à caractère général: 952 620 €	1 124 025 €
▶ 012- Charges de personnel: 1 488 400 €	1 563
749 €	
▶ 65 Subventions et contingents : 230 404 €	224 357 €
▶ 66 Charges financières : 15 009 €	
17 350 €	
▶ 042 Amortissements : 303 935 €	
266 182 €	

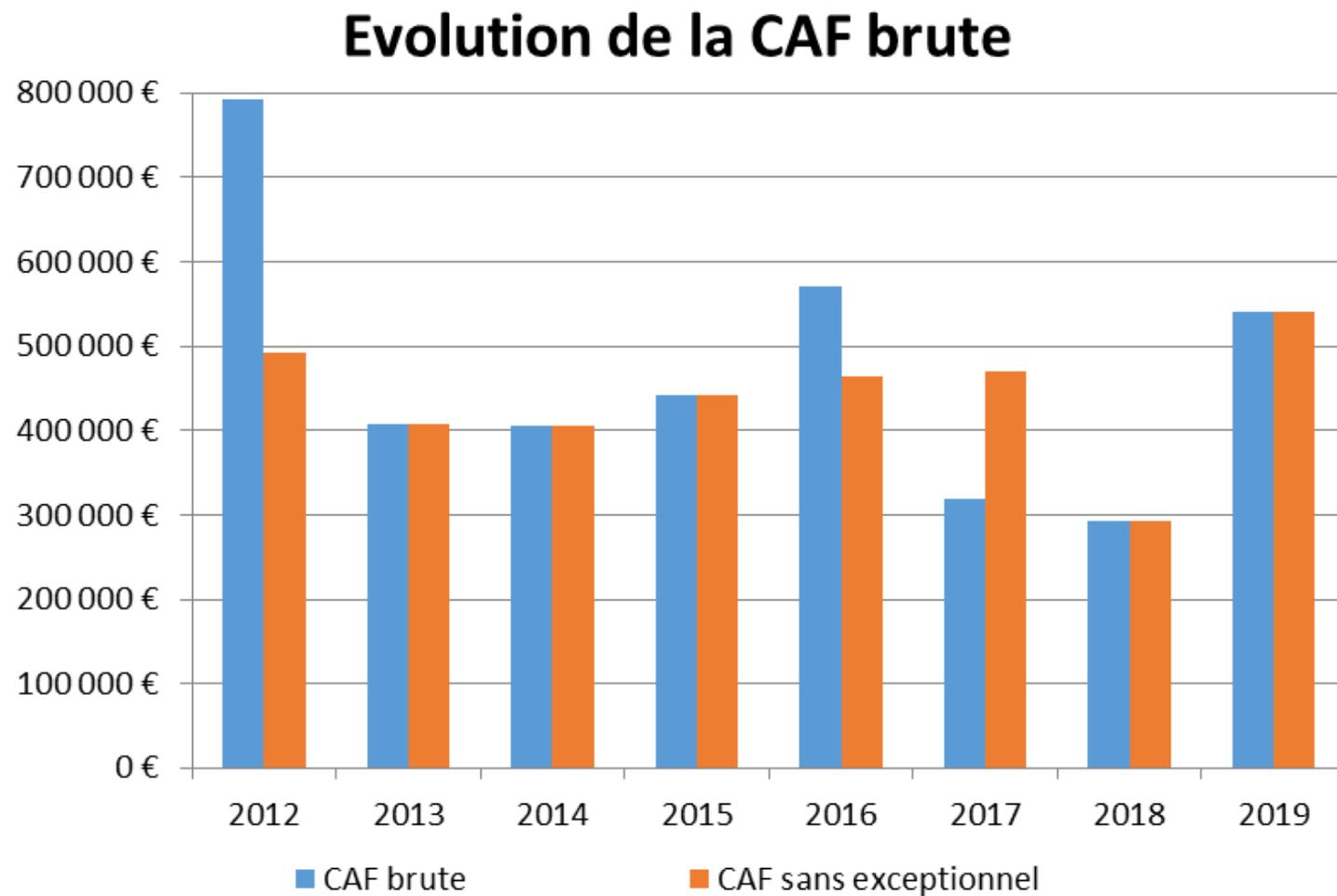
Ce budget tient compte également de la forte progression des amortissements. De 2014 à 2019, les amortissements sont passés de 33 704 € à 303 979 €, soit une progression de 901 %.

Evolution des principaux chapitres

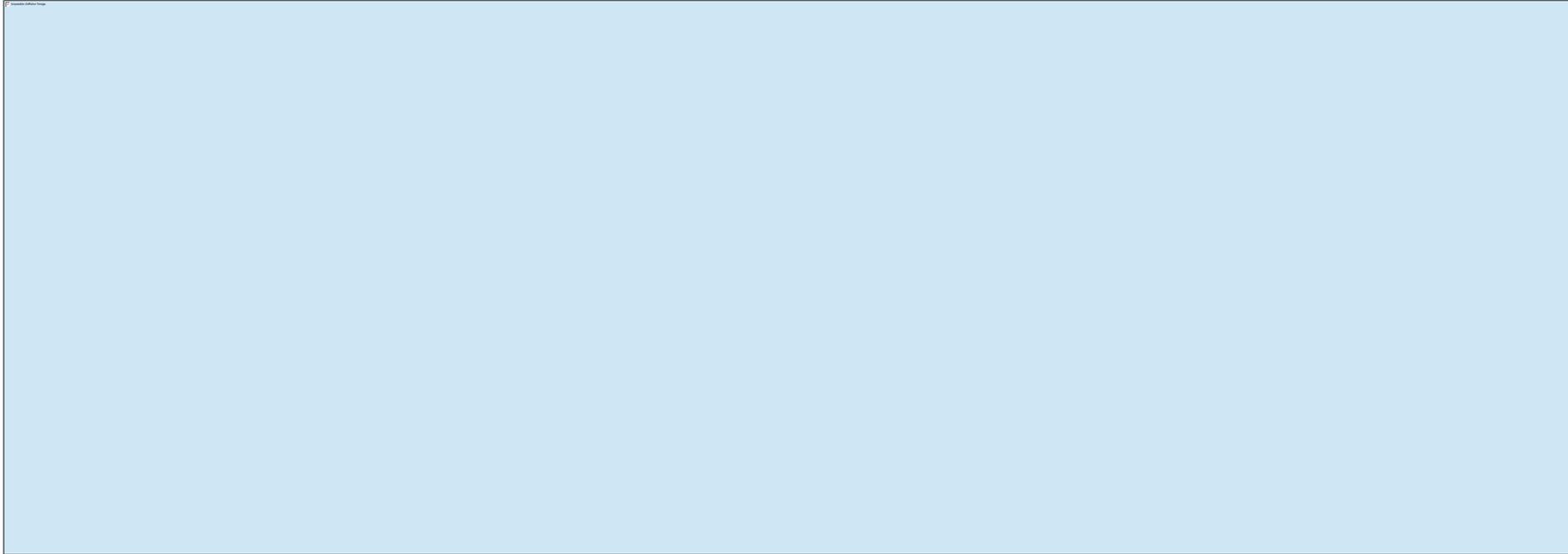
Evolution des chapitres 011, 012 et 65



Evolution de la CAF brute



31 TRESORERIE 2018



L'évolution de la trésorerie traduit la politique annoncée en la matière.

Nouveaux Projets 2019 - Investissement

- ▶ Aménagement de la rue André Chenal, de la cour du pôle d'activités culturelles, du parking de la salle des fêtes : 620 000 €
- ▶ Travaux de restauration de l'église Notre-Dame : 400 000 € en 2019
- ▶ Eau : Extension du réseau route de Donnery : 237 000 €

En investissement, le budget 2019 intègre l'impact des investissements importants comme la rue André Chenal, l'église ou l'assainissement, qui seront continués et réalisés en 2019 tant en fonctionnement qu'en investissement.

En fonctionnement, les amortissements sont passés de 33 704 € en 2014 à 303 979 € en 2019, en raison de la politique soutenue d'investissement sur la période ainsi que des régularisations imposées par la trésorerie de Châteauneuf sur Loire.

Ceci traduit l'effort d'investissement réalisé sur la période.

Perspective budget général d'investissement 2019

- ▶ Montant total des projets en investissement 2019: 1 579 965 €
- ▶ Recettes certaines:
 - ▶ Autofinancement: 309 979 €
 - ▶ Amortissement: 303 935 €
 - ▶ Dotations, fonds diverses et réserves (FCTVA + Taxe d'aménagement) : 151 976 €
- ▶ Recettes possibles:
 - ▶ Subventions: 148 698 €

Soit un total de recettes de 914 588 € hors emprunt.

Si nécessaire un emprunt sera éventuellement proposé à la décision du conseil municipal. En fonction des rentrées des subventions en cours, des possibilités d'investissement supplémentaires pourront être étudiées.

Les subventions ont été calculés selon les mêmes critères que les années précédentes

Merci pour votre attention



Merci de votre attention